

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

Président : M. LOUVETZ

Quorum : 13

Convocation du : 15 novembre 2018

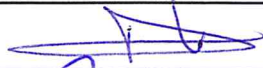
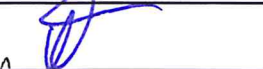


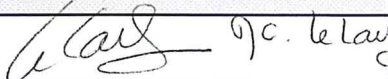




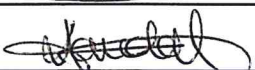


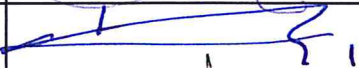
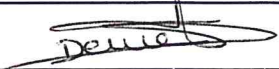
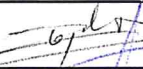

Ordre du jour : Voir courrier joint

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

Nomination du secrétaire de séance : Monsieur LACHAIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 novembre 2018
COMPOSITION DU CONSEIL

	Présents	Absents	Excusés	EMARGEMENT
Membres de droit				
Monsieur LOUVETZ, Principal	X			
Monsieur LAMART, Principal Adjoint	X			
Monsieur DEMAIN, Gestionnaire	X			
Madame AVRIN, C.P.E.	X			
Représentants au titre du Conseil Départemental				
Madame COTTENYE Joëlle	X			 J.C. Delaye
Monsieur ZOUTE Pascal				
Représentants au titre de la Commune				
Madame RAUX Marie-Paule	X			 M. Raux
Représentant de la communauté de communes Pèvèle Carembault (à titre consultatif)				
Monsieur CLEMENT Sylvain				
Représentants élus au titre des Personnels d'Enseignement, d'Education, de Documentation et de Surveillance				
Madame HALFTERMEYER Ghislaine	X			
Monsieur CORFMAT Fabien <i>EHRENCH JB</i>	X			
Monsieur CARLIER François	X			
Madame JANDARD Lucie	X			
Madame KROL Sylvie	X			
Madame BECUWE Aline				
Représentants élus au titre des Parents d'élèves				
Monsieur DEMEESTER Christophe			X	
Madame POIRE Christine	X			
Monsieur LACHAIER Laurent	X			
Madame DERUE Stéphanie	X			
Monsieur REGHEM Didier	X			
Madame BALLUREAU Sandrine	X			
Représentants élus au titre des Elèves				
Monsieur AGNERAY Noé				
Monsieur LEDRU SCHIAVO Sacha				



Collège Françoise Dolto

Monsieur le Principal

à

Monsieur LOUVETZ

Pont-à-Marcq le 15/11/2018

Secrétariat de Direction

Dossier suivi par :

Madame DEMULDER

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer :

- au Conseil d'Administration qui aura lieu :

Le mardi 27 novembre 2018 à 18 h précises en salle du conseil.

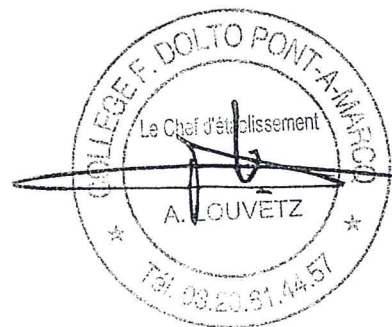
Téléphone
03.20.61.44.57
Télécopie
03.20.64.94.58
Courriel
ce.0594866u@ac-lille.fr

27, rue Germain Delhaye
BP 25
59710 PONT-A-MARCQ

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 06 novembre 2018.
- Budget.
- Convention département exposition.
- Convention planning familial.
- Information intervention étudiants en médecine.
- Demande d'autorisation de signature de toute convention.
- Questions diverses (à transmettre 4 jours ouvrés avant la date du CA).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

OBJET : OUVERTURE DE SÉANCE	Réservé à L'I.A.
<p>Monsieur Didier Reghem prend part au vote en CA à 18h15 – Monsieur François Carlier prend part au vote en CA à 18h20.</p> <p>Soit 16 présents à 18h20.</p> <p>Le conseil d'administration débute à 18h10.</p> <p>Le quorum étant atteint après appel des présents, Monsieur Louvetz, Chef d'établissement, Président, ouvre le CA .</p> <p>➤ <u>Approbation du compte rendu du CA du 06 novembre 2018</u></p> <p>Après que Mr Louvetz Arnaud, chef d'établissement, questionne l'assistance sur d'éventuelles remarques sur le compte rendu du CA 06 novembre 2018, l'assistance prend part au vote.</p> <p>Vote à l'unanimité du compte rendu du 06 novembre 2018. Pas de remarque particulière ou observation à apporter</p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont adopté à l'unanimité le procès verbal du CA du 06/11/2018.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h

n° de la séance : 05/2018

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Budget</u></p> <p>Présentation par Monsieur Pascal Demain, directeur administratif et comptable de l'établissement :</p> <p>Un bref rappel des règles budgétaires est présenté à l'assistance afin de mieux appréhender l'exercice comptable.</p> <p>Une rapide explication est faite entre la comptabilité demandée par l'académie et par le département.</p> <p><u>Pour les sections budgétaires :</u></p> <p>Calcul de service de restauration en recette et en dépense</p> <p>(A retenir) Coût moyen du repas pour les élèves et commensaux : 2€83</p> <p>Pas de commentaire.</p> <p>Réalisation de l'équilibre budgétaire</p> <p>Une explication de chiffre est demandée par Monsieur Reghem pour savoir à quelle hauteur représente les 42815 € du fonds de réserve estimé.</p> <p>Monsieur Demain répond que la somme de 42815 € s'inscrit dans un volume budgétaire global de 415000 € de dépenses annuelles prévues en 2019.</p> <p>Présentation budget primitif</p> <p>Une présentation est faite par Monsieur Pascal Demain.</p> <p>Madame Sandrine Ballureau demande qu'elle est l'affectation précise des 25000 € inscrite au budget en chapitre VE.</p> <p>Monsieur Demain et Monsieur Louvetz répondent conjointement que cette somme peut servir pour aider financièrement par exemple les familles à diminuer le cout d'un voyage scolaire en plus de l'aide de l'AIPE, une aide d'urgence de différent ordre (aide à la licence d'EPS dans le cadre de l' UNSS...). et participe à l'aide au paiement de la demi-pension par le département.</p> <p>Détail des chapitres</p> <p>Madame Halftermeyerr demande le nombre de collégiens qui bénéficient d'une bourse d'étude.</p> <p>Monsieur Demain répond que 80 élèves sur 527 élèves sont boursiers. Le département intervient pour 120 élèves demi-pensionnaires.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>Après échange et débat, ce point est voté à l'unanimité des présents.</p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à la l'unanimité le budget de l'exercice 2019.</p> <p>➤ <u>Convention département exposition.</u></p> <p>Le projet de convention est présenté pour obtenir le prêt d'une exposition itinérante par le département du Nord qui aura pour thème « Les enfants du monde ».</p> <p>Un lieu adéquat sera choisi, pour qu'une interactivité puisse exister et se réaliser, entre l'exposition et les élèves.</p> <p>Monsieur Ehrlich propose, si cela est possible, que les élèves de CM2 pouvant potentiellement fréquenter le collège l'année prochaine, puissent venir profiter de l'exposition.</p> <p>Monsieur Louvetz et Mr Ehrlich présentent respectivement ce point mis à l'ordre du jour.</p> <p>Sans commentaire et observation, ce point mis à l'ordre du jour est voté à l'unanimité.</p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont autorisé à l'unanimité le chef d'établissement à signer la convention département exposition.</p> <p>➤ <u>Convention planning familial.</u></p> <p>Monsieur Louvetz présente ce point avec Monsieur le principal adjoint.</p> <p>Il est demandé ici d'autoriser Monsieur le principal à signer une convention permettant que le planning familial puisse intervenir dans les classes de 3^{ème} sur les sujets comme la prévention et la sexualité, les méthodes de contraception.....</p> <p>Cette convention a pour but de rembourser de ses frais de transport l'intervenant.</p> <p>Sans commentaire, ni observation particulière, ce point est voté à l'unanimité.</p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont autorisé à l'unanimité le chef d'établissement à signer la convention département exposition</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2018 à 18 h

n° de la séance : 05/2018

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Information intervention étudiants en médecine.</u></p> <p>Monsieur Louvetz et Monsieur le principal adjoint présentent ce point mis à l'ordre du jour.</p> <p>Il est présenté à travers cette information que des étudiants en médecine vont intervenir pour l'ensemble des classes, au sujet des comportements déviants autour de trois sujets : l'alcool, la drogue et les méfaits de l'utilisation abusive des nouveaux outils technologiques.</p> <p>➤ <u>Demande d'autorisation de signature de toute convention.</u></p> <p>Monsieur Louvetz, principal, demande l'autorisation au conseil d'administration de pouvoir signer en amont des conseils d'administration toutes conventions entrant dans le cadre d'interventions auprès des élèves.</p> <p>Monsieur Louvetz indique que toutes les conventions signées seront présentées à posteriori lors des conseils d'administrations.</p> <p>Sans commentaire, sans observation, ce point est voté à l'unanimité.</p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont autorisé le chef d'établissement à signer toutes conventions en amont.</p> <p>➤ <u>Questions diverses</u></p> <p>Monsieur Louvetz précise que à l'ouverture du conseil d'administration aucune demande de questions diverses sont arrivées dans les délais demandés.</p> <p>Cependant suite à la demande de Monsieur Lachaier et Madame Ballureau, représentants des parents d'élèves, il accepte, après accord du CA, 4 questions des parents d'élèves :</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

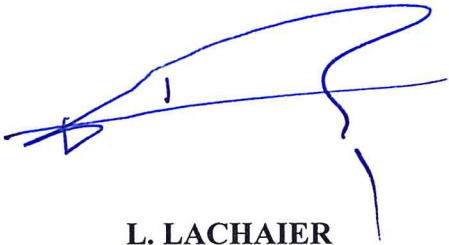
Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES	Réservé à L'I.A.
<p>Monsieur Lachaier demande :</p> <p>Est-il possible que l'AIPE puisse poser une boîte aux lettres à leur frais et clairement identifiée « AIPE » pour réceptionner les courriers des parents des élèves au sein de l'établissement ?</p> <p>Est-il possible de diffuser via « pronote » des informations de la vie de l'AIPE, utile et nécessaire pour communiquer avec les parents d'élèves ?</p> <p>Réponse de Mr Louvetz pour la première question :</p> <p>Monsieur Louvetz donne son accord pour la pose d'une boîte aux lettres pour la réception des courriers des parents d'élèves pour l'AIPE à l'unique condition que celle-ci se trouve à l'intérieur de l'établissement, pour ne pas la retrouver dégradé et que lors des vacances scolaires il ne puisse avoir de parents d'élèves qui l'utilisent pour transmettre des correspondances officielles à destination de l'établissement et non de l'AIPE.</p> <p>Pour la deuxième question :</p> <p>Monsieur Louvetz donne son accord après avoir validé préalablement le contenu étant légalement responsable de la diffusion de documents à destination des parents dans son établissement.</p> <p>Madame Ballureau demande quand aura lieu la prochaine porte ouverte et si on a les dates de l'épreuve blanc du brevet.</p> <p>Monsieur Louvetz indique que la journée porte ouverte aura lieu le 27 avril 2019 dans la matinée.</p> <p>La date du brevet blanc aura lieu les 24 et 25 avril 2019.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Louvetz a clôturé à 19h15 le conseil d'administration.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

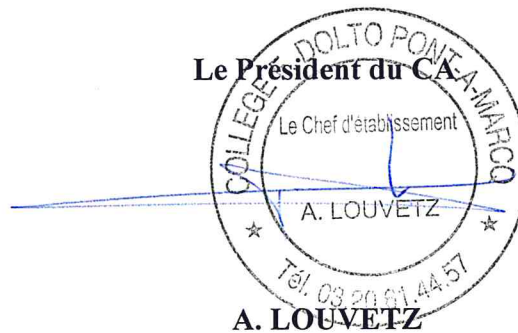
Séance du 27 novembre 2018 à 18 h
n° de la séance : 05/2018

Le Secrétaire de séance



L. LACHAIER

Le Président du CA



A. LOUVETZ